

# LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO

## POLE ESPOIRS

### LORMONT-POITIERS-LIMOGES



## DOSSIER DE PRESENTATION

153 route Izzet Koç 33310 LORMONT

[secretariat@nouvelleaquitaine@ffjudo.com](mailto:secretariat@nouvelleaquitaine@ffjudo.com)

# POLE ESPOIRS Nouvelle-Aquitaine de Judo

Les pôles espoirs sont la première étape d'accession au haut niveau, l'accent est mis sur la qualité de la formation technique des jeunes en visant la performance à long terme. Les pôles espoirs sont un moyen de détection au service des pôles France.

L'objectif du pôle espoirs de Nouvelle Aquitaine est d'identifier les judokas à potentiel s'inscrivant dans un double projet sportif et scolaire de haut niveau.

La Nouvelle Aquitaine propose trois centres : LORMONT, POITIERS, LIMOGES.

Ce qui permet aux judokas d'avoir un choix aussi bien sportif que scolaire.

La mission du pôle est d'élever le niveau de départ de chaque judoka inscrit au pôle espoirs pour les amener à leur plus haut niveau dans un double projet scolaire et sportif.

**Claude DUBOS**

**Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine**

**Pôle Espoirs et Centre Régional  
d'Entraînement et de Formation  
Nouvelle Aquitaine de Lormont**



Le Centre Régional d'Entraînement et le pôle espoirs sont les premières structures d'accession au haut niveau. Les objectifs de ces centres sont d'éduquer, de former et d'entraîner les cadets(tes) voire les juniors.

L'accent sera mis sur la qualité de la formation technique en visant la performance à long terme, en s'appuyant sur un travail en complémentarité avec les clubs et leurs enseignants. Tout sera mis en œuvre pour la réussite du double projet scolaire et sportif. La réussite nécessitera un engagement sincère des athlètes, des entraîneurs, des enseignants et des parents.

**Jean-Noël Lamouroux, Responsable du sportif**



# POLE ESPOIRS LORMONT



En septembre 2003 s'est ouvert le Centre Régional d'Entraînement et de Formation de Lormont et en septembre 2016 le Pôle Espoirs Nouvelle Aquitaine.

Ces deux structures ont pour cadre les lycées, collèges et le dojo de la ville de Lormont.

Ces centres sont ouverts aux jeunes filles et garçons à partir de la classe de troisième et dans les différentes sections d'enseignement général, technologique et professionnel après la troisième. Ils s'adressent aux athlètes de la ligue Nouvelle Aquitaine désirant progresser sportivement tout en menant à bien des études, dans un environnement privilégié.

Le volume horaire d'entraînement est de 12 à 15 heures hebdomadaire. Ces structures proposent une formation large dans le domaine du judo (entraînement, arbitrage, enseignement, kata). Le cumul du sport et des études n'est pas aisé et demande une grande détermination ainsi qu'une réelle envie de bien faire.

Le fonctionnement de ces structures se fait en collaboration étroite et permanente entre l'athlète, la famille, les lycées, les collèges, la ligue, les clubs et l'équipe technique régionale.

L'inscription dans la structure pourra se faire en externat, demi-pension ou internat (lycée des Iris à 100m du dojo) au tarif éducation nationale.



Salle de musculation



Le dojo

# POLE ESPOIRS LORMONT



## 1 - Inscription auprès de la Ligue Nouvelle Aquitaine de judo

Renvoyer la fiche de candidature, le dossier scolaire et joindre les photocopies des deux premiers bulletins scolaires + 2 photos d'identité. Suite au conseil de classe du troisième trimestre il faudra nous faire parvenir le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre.

La commission paritaire composée des chefs d'établissements concernés ainsi que les membres de l'équipe technique se réunira début juin pour l'étude des candidatures. Suite à cette réunion, les candidats seront informés par courrier si leur candidature a été retenue ou non pour le Centre Régional d'Entraînement ou le Pôle Espoirs.

Si la réponse est favorable, vous serez également informé de l'établissement scolaire dont vous dépendrez (sous réserve d'acceptation par l'inspection académique).

· Suite à la décision de la commission paritaire, vous devrez vous inscrire dans l'établissement scolaire dont vous dépendrez.

**DATE LIMITE DE DEPOT DES  
DOSSIERS :  
23 mai 2024**

## ANNUAIRE

### Président de la ligue Nouvelle Aquitaine :

Mr DUBOS Claude

**Maire de Lormont :** Mr TOUZEAU

**Directeur régional des sports :** M. Mathias LAMARQUE

**Responsable technique du CREJ et du pôle Espoirs :**

M. MANDIN Tél. 06.95.24.90.53

### Principal collège LAPIERRE

M. KOCH - Rue Pierre Brossolette

Tél. 05.57.80.10.25

### Principal collège MONTAIGNE

M. NICOT – Esplanade François Mitterrand

Tel : 05.56.06.12.67

### Proviseur lycée professionnel Jacques Brel

Mme PAUTROT - 1 rue Jean Lurçat

Tél. 05.56.06.44.17

### Proviseur lycée Elie Faure

M. BUNEL - 63, avenue de la libération

Tél. 05.56.38.23.23

### Proviseur lycée les Iris

M. COUZIER

1, rue Saint Cricq 33310 LORMONT

Tél. 05.57.80.10.60

# POLE ESPOIRS LORMONT



Cliquez sur l'établissement souhaité afin de découvrir les filières proposées

LES COLLÈGES

[COLLEGE LAPIERRE](#)

[COLLEGE MONTAIGNE](#)

LES LYCÉES

[LYCÉE LES IRIS](#)

[LYCÉE ELIE FAURE](#)

[LYCÉE PROFESSIONNEL JACQUES BREL](#)

# POLE ESPOIRS POITIERS

## Les infrastructures :

Dojo d'Isaac et salle de musculation

Dojo du complexe Michel Amand (La Pépinière) et salle de musculation

Tarif : 275€

**Dépôts des dossiers de candidature : le 30 avril 2024**



	HORAIRES ENTRAINEMENTS DU MATIN	HORAIRES ENTRAINEMENTS DE L'APRES MIDI
Lundi	11H55 à 13H00 (3 <sup>ème</sup> , 1 <sup>ère</sup> et Term.)	18H15 à 20H15 (tous)
Mardi	11H55 à 13H00 (3 <sup>ème</sup> , 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup> et Term.)	18H15 à 20H15 (tous)
Mercredi	Pas d'entraînement	13H30 à 15H30 (tous)
Jeudi	11H55 à 13H00 (3 <sup>ème</sup> , 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup> et Term.)	18H15 à 20H15 (tous)
Vendredi	11H55 à 13H00 (3 <sup>ème</sup> , 2 <sup>nde</sup> et 1 <sup>ère</sup> )	Retour en club



## Etablissements scolaires

Ensemble scolaire Isaac de l'Étoile

62 rue du Porteau 86001 POITIERS

05 49 50 34 00 / [accueil@isaac-etoile.fr](mailto:accueil@isaac-etoile.fr)

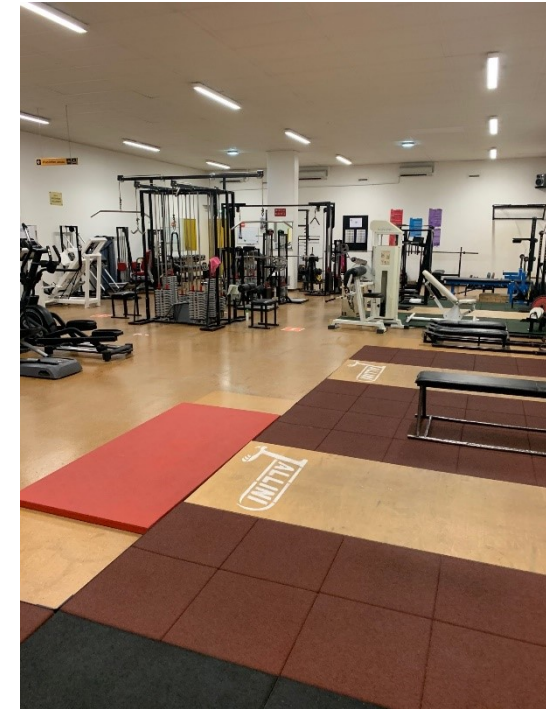
- Pôle 6-5-4<sup>ème</sup> [Pôle 6 – 5 – 4 – Isaac de l'Étoile \(isaac-etoile.fr\)](http://isaac-etoile.fr)
- Pôle 3-2<sup>nde</sup> G/T [Pôle 3 – 2 – Isaac de l'Étoile \(isaac-etoile.fr\)](http://isaac-etoile.fr)
- Pôle 1<sup>ère</sup>-term Générale [Pôle 1ère – Terminale – Isaac de l'Étoile \(isaac-etoile.fr\)](http://isaac-etoile.fr)
  - Lycée Pro (transport, logistique) [Pôle 3 – 2 – Isaac de l'Étoile \(isaac-etoile.fr\)](http://isaac-etoile.fr)

Lycée Saint Jacques de Compostelle

2avenue de la Révolution 86036 Poitiers

05 49 61 60 60 [stjacquesdecompostelle.com](http://stjacquesdecompostelle.com)

- Filière technologique (ST2S, STMG, STL) [2nde Générale et Technologique](#)
- Filière CAP-BAC PRO (animation, commerce, chimie eau, ASSP, cosmétique) [CAP Equipier Polyvalent du Commerce](#)



# POLE ESPOIRS LIMOGES

Date de dépôt des dossiers

de candidature :

le 30 avril 2024



## Entraînement

- Quotidien voire bi-quotidien avec la possibilité de mettre en place des séances de préparation physique ou de technique individualisée sur l'établissement RENOIR.
- Assiduité et ponctualité obligatoires pour l'ensemble du programme sportif (entraînements, stages, compétitions) et scolaire.
- Acceptation et respect du règlement intérieur du Pôle Espoirs et du CREJ.
- Lieu : Dojo Départemental « Robert LECOMTE » 47, rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87000 LIMOGES et infrastructures sportives dans l'enceinte « RENOIR » pour les élèves scolarisés dans cet établissement.
- Mise en place de navettes pour les déplacements du Lycée Renoir au Dojo Départemental R. LECOMTE.



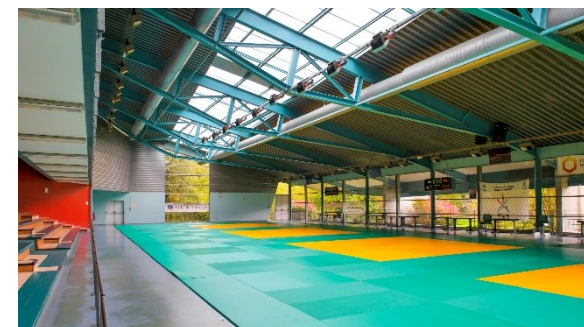
## Planning

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	12h10-13h Collège/Lycée Auguste Renoir	14h30-17h Collège/lycée Auguste Renoir	12h10-13h Collège/Lycée Auguste Renoir	12h10-13h Collège/Lycée Auguste Renoir
18h30-20h15 Dojo Robert Lecomte	18h30-20h30 Dojo Robert Lecomte		18h30-20h15 Dojo Robert Lecomte	

*Les séances de préparation physique générale et de technique individualisée ainsi que les créneaux de soutien scolaire et d'étude encadrée sont établis en début de saison sportive ou année scolaire suivant les disponibilités et les opportunités des emplois du temps.*

## Suivi médical

- Les sportifs inscrits en Pôle sont soumis à une surveillance médicale particulière.
- Par la suite, tout sportif listé en Pôle doit se conformer aux textes officiels concernant le suivi médico-sportif obligatoire.
- L'équipe « santé » de la structure – médecin et kinésithérapeute – est sur l'entraînement et intervient au titre de la prévention.





## Etablissements scolaires

Au-delà de l'établissement scolaire conventionné (collège et lycée Auguste RENOIR), un éventail d'enseignements est proposé sur LIMOGES :

- Lycées professionnels Marcel PAGNOL et Maryse BASTIE  
[www.poletertiaire-pagnol.fr](http://www.poletertiaire-pagnol.fr) / [www.lycee-maryse-bastie.fr](http://www.lycee-maryse-bastie.fr)
- Lycée CFA Antoine de SAINT-EXUPERY  
[www.lyc-st-exupery-limoges.ac-limoges.fr](http://www.lyc-st-exupery-limoges.ac-limoges.fr)
- Lycée d'enseignement général et technologique Suzanne VALADON  
[www.lyc-valadon.ac-limoges.fr](http://www.lyc-valadon.ac-limoges.fr)



Les situations seront étudiées individuellement, la formation scolaire restant la priorité essentielle du double projet (sportif et scolaire) du jeune. Ainsi, il est rappelé aux candidats que la constitution d'un dossier scolaire de qualité (résultats et sérieux dans le travail) est la meilleure garantie pour être accepté dans la structure.

Collège et Lycée polyvalent régional « Auguste RENOIR »  
119, rue Sainte-Claire 87036 LIMOGES CEDEX – Tél. 05 55 01 77 10  
[www.cite-renoir.ac-limoges.fr](http://www.cite-renoir.ac-limoges.fr)

## TARIF

Collège et Lycée polyvalent régional « Auguste RENOIR »

Internat « sportifs » : 1392 €  
½ pension 5 repas / semaine : 502 €  
½ pension 4 repas / semaine : 438 €  
½ pension 3 repas / semaine : 352 €

## TARIF POLE ESPOIR

Frais de fonctionnement : 275€ / saison.

Pour des projets exceptionnels, une participation financière sera demandée. Exemple : stages et compétitions non prévus au calendrier en début de saison, financement transport non prévu au budget.